



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Xtragrip MS Polymer

Date de révision: 27.11.2018

Code du produit: BO5730005

Page 1 de 6

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Xtragrip MS Polymer

Autres désignations commerciales

BO 5730005, 290 ml

BO 5730006, 25 x 290 ml

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: BOHLE AG
 Rue: Dieselstr. 10
 Lieu: D-42781 Haan
 Téléphone: +49 2129 5568-0
 e-mail: info@bohle.de
 Interlocuteur: Klaus Nehren
 e-mail: MSDS@bohle.de
 Internet: www.bohle.com
 Service responsable: Chemie

Téléfax: +49 2129 5568-282
 Téléphone: +49 2129 5568-276

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau. +49 2129 5568-276

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2. Éléments d'étiquetage

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
2768-02-7	Trimethoxyvinylsilane			<3%
	220-449-8		01-2119513215-52	
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, STOT RE 2; H226 H332 H373			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Xtragrip MS Polymer

Date de révision: 27.11.2018

Code du produit: BO5730005

Page 2 de 6

Après ingestion

Rincer la bouche. Appeler un médecin en cas de malaise.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre d'extinction, Jet d'eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Monoxyde de carbone, Chlorure d'hydrogène (HCl)

5.3. Conseils aux pompiers

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Néant dans des conditions normales de traitement.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.

Indications concernant le stockage en commun

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Tenir à l'écart de: oxydants

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Xtragrip MS Polymer

Date de révision: 27.11.2018

Code du produit: BO5730005

Page 3 de 6

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance		
DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur
2768-02-7	Triméthoxyvinylsilane		
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	2,6 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,2 mg/kg p.c. /jour
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systémique	2,6 mg/m ³
Salarié DNEL, aigu	dermique	systémique	0,2 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,7 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,1 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,1 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	systémique	0,7 mg/m ³
Consommateur DNEL, aigu	dermique	systémique	0,1 mg/kg p.c. /jour

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	
Milieu environnemental	Valeur	
2768-02-7	Triméthoxyvinylsilane	
Eau douce	0,36 mg/l	
Eau douce (rejets discontinus)	2,4 mg/l	
Eau de mer	0,036 mg/l	
Sédiment d'eau douce	1,3 mg/kg	
Sédiment marin	0,13 mg/kg	
Sol	0,055 mg/kg	

8.2. Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante.

Mesures d'hygiène

Voir section 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Protection des yeux/du visage

Non demandé

Protection des mains

gants de caoutchouc.

Protection de la peau

lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection respiratoire

Non demandé

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Pâte
 Couleur: gris clair

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Xtragrip MS Polymer

Date de révision: 27.11.2018

Code du produit: BO5730005

Page 4 de 6

Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode
Modification d'état
Dangers d'explosion

Non-explosif

Température d'auto-inflammabilité

n'est pas auto-inflammable

Densité (à 20 °C):

 1,6 g/cm³

Hydrosolubilité:

insoluble

Solubilité dans d'autres solvants

miscible avec la plupart des solvants organiques

9.2. Autres informations
RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

10.5. Matières incompatibles

Comburant

10.6. Produits de décomposition dangereux

L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques. (Monoxyde de carbone, Chlorure d'hydrogène (HCl))

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
2768-02-7	Trimethoxyvinylsilane				
	par voie orale	DL50 7120 mg/kg	Rat		OCDE 401
	dermique	DL50 3259 mg/kg	Lapin		OCDE 402
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50 16,8 mg/l	Rat		OCDE 403
	par inhalation aérosol	ATE 1,5 mg/l			

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Xtragrip MS Polymer

Date de révision: 27.11.2018

Code du produit: BO5730005

Page 5 de 6

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
2768-02-7	Trimethoxyvinylsilane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 191 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l 168,7	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l 28,1	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)		OCDE 211

12.2. Persistance et dégradabilité

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
2768-02-7	Trimethoxyvinylsilane				
	OECD 301F	51 %	28		

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.

Éviter une introduction dans l'environnement.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

080410 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de colles et de mastics (y compris produits d'étanchéité); Déchets de colles et de mastics, autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Code d'élimination des déchets - Résidus (RS 814.610.1, OMoD)

080410 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de colles et de mastics (y compris produits d'étanchéité); Déchets de colles et de mastics, autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

150102 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages en matières plastiques

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Xtragrip MS Polymer

Date de révision: 27.11.2018

Code du produit: BO5730005

Page 6 de 6

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**2004/42/CE (COV): < 2,6%
< 41,8 g/l**Prescriptions nationales**

Teneur en COV (OCOV): 2,6%

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H332	Nocif par inhalation.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)